

**COMMISSION D'HARMONISATION DU CCF MATHS-SCIENCES EN CAP  
OBSERVATIONS FAITES PAR L'EQUIPE D'ENCADREMENT du 33 LE 09/06/06**

**1. Il est recommandé de ne pas fournir d'originaux mais des copies !**

Des originaux de rapports, de fiches de notation et de bordereaux de notes de CCF ont été mis dans les dossiers pour la commission.

**2. Les élèves doivent disposer du Formulaire de mathématiques lors de chaque séquence !**

Certains dossiers n'avaient pas de formulaires dans les sujets de maths.

**3. Grille simplifiée en sciences !**

Très peu de dossiers ont été transmis avec la liste des compétences simplifiées de l'ensemble des TP proposés aux élèves dans les séquences de sciences de la situation 2.

**4. Les thèmes des TP de sciences doivent couvrir un panel suffisant des unités communes (2 à 3) et des unités spécifiques (au moins 50%) !**

Parfois, les mêmes thèmes ont été évalués dans les séquences 1 et 2 de la partie sciences de la situation 2.

**5. Nombre d'unités et/ou de thèmes évalués par séquence de TP de sciences.**

Le nombre d'unités et/ou de thèmes proposés par séquence de TP de sciences doit être de 2 au moins ! Chaque élève doit être évalué sur au moins 2 unités différentes sur l'ensemble des 2 séquences

**6. Rapport d'activités pour un élève !**

Lorsque vous n'avez qu'un élève en formation, ne rendre qu'un rapport d'activités.

**7. Harmonisation dans les cartouches des sujets !**

Même si la grande majorité des pages de garde portent les mentions obligatoires, il est à regretter la diversité de leur présentation. Il serait normal que pour l'Académie de Bordeaux il soit le même ! De même, la page de garde des CCF de sciences devrait la même pour toute l'académie et pas un patchwork des pages de garde de toutes les Académies !

**8. Fiche de notation de rapport d'activités !**

Il est rappelé à tous que la fiche de notation du rapport d'activités est décomposée de la façon suivante : 3 points pour la partie écrite et 7 points pur la partie exposé/orale.

**9. Envoi des dossiers pour la commission d'harmonisation !**

Dans chaque département siège une commission d'harmonisation dont le nom et l'adresse vous a été transmis. Il est donc très important, pour éviter le non traitement de certains dossiers, que tous les dossiers demandés soient transmis à ces centres !

**10. Tableau récapitulatif des notes !**

La commission a reçu, pour 3 dossiers, le bordereau de notes de CCF de maths de l'établissement en vue de la saisi par internet.

La commission ne rentre pas les notes sur internet, elle a pour vocation de vérifier, dans tous les établissements où les élèves de CAP sont évalués en CCFen maths-sciences, que les élèves ont eu des conditions d'évaluation comparables, conformes aux textes de référence et préconisations.

Pour l'équipe d'encadrement DU 33,  
Jean-Christophe GAUFFRE